



Confédération paysanne
Occitanie

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



HVE : l'illusion de la transition

La Programmation PAC 2023-2027 a vu le Ministère de l'Agriculture s'entêter à introduire la HVE dans les « écorégimes » de la PAC. Pourtant, la Cour des Comptes a publié un rapport reconnaissant les avantages du mode d'agriculture biologique sur la certification HVE. La Commission européenne, elle-même, avait sévèrement averti la France sur la place qu'occupait la HVE dans la distribution d'aides. L'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre d'une étude demandée par les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, identifie un problème de « cohérence » entre la dénomination et l'ambition de l'appellation. En effet, le référentiel adopté valoriserait des pratiques seulement légèrement supérieures à la moyenne, bien loin du terme « haute valeur environnementale ».

Face aux urgences et aux défis qu'affronte l'agriculture française – à l'échelle nationale : perte de 100.000 exploitations en 10 ans, baisse des installations de 2,5 % entre 2015 et 2019, difficulté de trouver des jeunes candidat·es à l'installation, problèmes de rentabilité économique de plus en plus récurrents - la certification HVE n'est pas à la hauteur car elle ne peut ni valider ni certifier une réelle transition agroécologique. De plus, la HVE ne répond pas à l'attente des consommateur·trices d'une alimentation sans pesticides de synthèse et de qualité, issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Nous avons pour mission de contribuer à répondre réellement à ces attentes.

La région Occitanie est riche d'un monde paysan dynamique, c'est la région au plus grand nombre de fermes et de surfaces en agriculture biologique. La Cour affirme clairement la nécessité, pour soutenir l'agroécologie, de bien mieux rémunérer l'agriculture biologique par rapport aux labels et certifications moins exigeants comme la HVE. Elle souligne également que, depuis cinq ans, le soutien public à la bio a été détricoté, ralentissant drastiquement la dynamique de conversion.

Nous, acteurs impliqués dans ces transformations agricoles, appelons à ne pas affaiblir l'agriculture biologique en reconnaissant le label HVE comme étant une pratique agroécologique. Pour maintenir ce modèle régional et favoriser le développement de l'agroécologie dans les pratiques agricoles nous demandons à continuer le soutien à l'agriculture biologique, car le risque de soutenir la HVE est la réduction de la place de la bio dans la région Occitanie.

L'ARDEAR Occitanie, Bio Occitanie et la Confédération paysanne Occitanie restent opposées à la HVE - même rénovée - et à ce qu'elle fasse l'objet de financements publics (écorégimes, crédit d'impôt, accès à la restauration collective). Nous nous inscrivons en faveur d'un soutien à l'agriculture biologique et d'une réorientation des dotations prévues pour les productions HVE en faveur de celles sous un label biologique.

Le référentiel de la HVE, modifié récemment par le Ministère à la suite des retours de la Commission Européenne, est actuellement soumis à consultation publique sur le [site du Ministère de l'Agriculture](#). Les participant·es ont jusqu'au 31 juillet pour se prononcer : nous invitons donc les paysan·nes et citoyen·nes à faire entendre leurs voix en faveur d'une réelle transition agroécologique.

Contact Presse :

Séverine Lascombe (Bio Occitanie) : 06.13.83.20.07 / seve.lascombe@outlook.com

Alice Corre (Confédération Paysanne Occitanie) : 06.19.12.95.01 / cp.occitanie@orange.fr